



Mairie de Meilhan-sur-Garonne

Meilhan-sur-Garonne, le 1^{er} avril 2020

1 Place de Neuf-Brisach
47180 Meilhan-sur-Garonne



EPIDEMIE CORONAVIRUS COMMUNIQUÉ N°3 - MAIRIE DE MEILHAN/GARONNE

Mesdames, Messieurs, chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme attendu, le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé le vendredi 27 mars que la période de confinement serait renouvelée pour deux semaines supplémentaires, **à savoir du mardi 31 mars au mercredi 15 avril.**

Pour rappel, les déplacements et contacts doivent être « réduits au strict nécessaire ». Concrètement, les réunions et rassemblements familiaux, amicaux seront interdits au domicile comme dans l'espace public. Les déplacements sont acceptés à titre exceptionnel pour :

- ↳ faire ses courses,
- ↳ travailler quand le télétravail n'est pas possible,
- ↳ se soigner*,
- ↳ assister les personnes vulnérables* ou faire garder les enfants.

Une attestation est nécessaire pour circuler, nous vous en adressons à nouveau 1 exemplaire.

Si vous souhaitez d'autres exemplaires, vous pouvez contacter le 06.08.03.54.80

**Avec l'attestation doit être jointe une pièce justifiant votre déplacement (autorisation de l'autorité administrative pour participer à des missions d'intérêt général, convocation chez le médecin...)*



CONFINEMENT

Les déplacements sont interdits par arrêté préfectoral

L'accès du public des espaces qu'ils soient publics ou privés mais ouverts à la circulation publique, est interdit pour quelque motif que ce soit concernant :

- X les parcs
- X les jardins
- X les voies vertes
- X les chemins de randonnée
- X les plans d'eau intérieurs et leurs abords
- X les berges et abords des cours d'eau
- X les berges et abords des canaux

PRIVILEGIEZ LES CIRCUITS COURTS

En cette période de confinement où vos déplacements sont limités, n'hésitez pas à faire appel aux producteurs meilhanais qui proposent la vente directe à la ferme de leurs fruits et légumes de saison :

Florent CUCH : 06.42.07.22.05

EARL CAZE : 06.03.49.36.61

Jean-Pierre MANENTE : 05.53.94.30.55

Serres de COURTEBOTTE : 06.80.15.94.79

GAEC DELAGE : 05.53.94.30.53

EARL DE CAUSSÉ : 05.53.94.32.87

Adrien et Thibaud CORNELISSE : 05.53.94.33.50



REORGANISATION DES SERVICES DE LA POSTE



↳ Fermeture du bureau de Poste de Meilhan-sur-Garonne :

En raison des mesures de confinement, le bureau de Poste-MSAP de Meilhan-sur-Garonne est fermé jusqu'à nouvel ordre. Vous avez toutefois la possibilité de vous rendre à l'agence de Marmande qui reste ouverte du lundi au vendredi (10h-12h et 14h-16h) et le samedi (10h-12h).

↳ Distribution et levée du courrier :

Depuis le 30 mars, en raison des mesures de confinement, les facteurs distribuent le courrier uniquement les **mercredis, jeudis et vendredis**. La levée s'effectue également les mercredis, jeudis et vendredis.

HORAIRES D'OUVERTURE DES COMMERCES ET SERVICES DE 1^{ERE} NECESSITE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
Epicerie PROXI	08h00-12h30 FERMÉ	08h00-12h30 15h00-18h30	08h00-12h30 15h00-18h30	08h00-12h30 FERMÉ	08h00-12h30 15h00-18h30	08h00-12h30 15h00-18h30	08h30-12h30 FERMÉ	Epicerie PROXI
Tabac Presse NIMBUS	FERMÉ	08h30-12h30 16h00-18h30	08h30-12h30 16h00-18h30	08h30-12h30 16h00-18h30	08h30-12h30 16h00-18h30	08h30-12h30 16h00-18h30	08h30-12h00 FERMÉ	Tabac Presse NIMBUS
Boucherie LAURANS*	FERMÉ	08h30-12h30 FERMÉ	08h30-12h30 FERMÉ	08h30-12h30 FERMÉ	08h30-12h30 15h00-19h00	08h30-12h30 15h00-19h00	08h30-12h30 FERMÉ	Boucherie LAURANS*
Boulangerie PHIL AU FOURNIL	FERMÉ	06h00-13h00 15h00-19h00	06h00-13h00 15h00-19h00	06h00-13h00 15h00-19h00	06h00-13h00 15h00-19h00	06h00-13h00 15h00-19h00	06h00-13h00 FERMÉ	Boulangerie PHIL AU FOURNIL
Pharmacie JAUTARD	09h00-12h30 14h00-19h30	09h00-12h30 14h00-19h30	09h00-12h30 14h00-19h30	09h00-12h30 14h00-19h30	09h00-12h30 14h00-19h30	09h00-12h30 14h00-18h00	FERMÉ FERMÉ	Pharmacie JAUTARD
Station service PALLAS	09h00-12h30 FERMÉ	FERMÉ	09h00-12h30 FERMÉ	FERMÉ	09h00-12h30 FERMÉ	FERMÉ	FERMÉ	Station service PALLAS
Déchetterie	FERMÉE							Déchetterie
T.A.D.	05.64.63.00.47 (transport à la demande uniquement pour les personnes isolées ou souffrant de handicap)							T.A.D.
CREDIT AGRICOLE	FERMÉ (mais distributeur automatique de billets ouvert)							CREDIT AGRICOLE
MEDIATHEQUE	FERMÉE							MEDIATHEQUE
MAIRIE	FERMÉE (mais permanence téléphonique au 06.08.03.54.80)							MAIRIE

FAITES PARLER VOTRE CRÉATIVITÉ !

Message du Directeur du Groupe Scolaire Marcel Birem :

« En ces temps difficiles, où beaucoup d'entre vous sont confinés à la maison, vous avez la possibilité d'exprimer votre créativité. C'est peut-être l'occasion de vous essayer en famille à la peinture, sculpture, tricot, crochet, couture ou autre activité artistique. Une fois le confinement terminé, l'école de Meilhan pourrait récolter vos œuvres et créations en tous genres et les mettre en jeu lors d'un loto organisé par le CCAS de Meilhan, et dont les bénéficiaires iraient exclusivement à la recherche médicale. Ce serait notre façon à nous, modestement, de mettre la main à la pâte (à sel ou autre). En vous remerciant. »

RENSEIGNEMENTS

En ces temps particuliers et pour vous permettre de garder le contact avec les services municipaux, nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de la commune (@[meilhansurgaronne1](https://www.facebook.com/meilhansurgaronne1)). Nous y publions toutes les informations qui nous parviennent et qui peuvent vous être utiles.

Pour toute question particulière, la mairie tient une permanence téléphonique à votre disposition au **06.08.03.54.80** ou par mail mairie@meilhansurgaronne.fr

De plus, le numéro vert CORONAVIRUS **0 800 130 000** est mis en place par le Gouvernement, en permanence 24h/24 et 7j/7, pour les réponses à vos questions sur le coronavirus COVID-19.

La vigilance de chacun protégera la santé de tous. Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre dévouée,
Régine POVEDA
Maire de Meilhan-sur-Garonne

